Montessori Here and Now : Collège

DOSSIER D'INSCRIPTION 2027-28

Date : _____
Nom et prénom du 1er enfant : .....
Sexe : ☐Fille ☐Garçon
Date de naissance : ..... **Lieu et Dpt de naissance :** .....

Ambiance intégrée : ☐6ème- ☐ 5ème - ☐ 4ème ☐ **3ème**

Date d'intégration : ....
Observations sur la santé de l'enfant (Allergies, particularités alimentaires...) :
.....
.....

Inscription : ☐enregistrée le _____

Chèque N° .....☐confirmée le

Date : _____
Nom et prénom du 1er enfant : .....
Sexe : ☐Fille ☐Garçon
Date de naissance : ..... **Lieu et Dpt de naissance :** .....
Ambiance intégrée : ☐6ème- ☐ 5ème - ☐ 4ème ☐ **3ème**

Date d'intégration : ....
Observations sur la santé de l'enfant (Allergies, particularités alimentaires...) :
.....
.....

Besoins de garderie de 17h15 à 18h30:

☐ Oui / Jours de la semaine : ☐L ☐M ☐J ☐V

☐ Non

Autorisation de sortie pour les collégiens (après la première semaine)

- ☐ 16h30
- ☐ 17h30
- ☐ 18h30

SITUATION FAMILIALE

RESPONSABLE

Civilité : □Me □M.

Nom : .....
Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....
Date et lieu de naissance :
.....
.....

Lien de parenté : □Père □Mère □Tuteur

Situation familiale : □Marié(e) □Pacsé(e) □Célibataire □Divorcé(e) □Séparé(e) □Veuf(ve) □Union libre □Remarié(e)

Adresse :
.....
.....
.....
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....
E-mail : .....@.....
Profession: .....
Société : .....
Téléphone prof. : .....
E-mail prof. : .....@.....

AUTRE RESPONSABLE

Civilité : □Me □M.

Nom : .....
Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....
Date et lieu de naissance :
.....
.....

Lien de parenté : □Père □Mère □Tuteur

Situation familiale : □Marié(e) □Pacsé(e) □Célibataire □Divorcé(e) □Séparé(e) □Veuf(ve) □Union libre □Remarié(e)

Adresse :
.....
.....
.....
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....
E-mail : .....@.....
Profession: .....
Société : .....
Téléphone prof. : .....
E-mail prof. : .....@.....

Personne à contacter en cas d'urgence

(ex : consultation médicale rapide en journée)
(si différente des responsables)
Nom : .....
Prénom : .....

Lien de parenté : □Grands parents □Nourrice □Voisin – Amis
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Médecin référent

Nom et Coordonnées téléphoniques
Nom :
.....
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Personne qui dépose et reprend les enfants

(si différente des responsables)
Nom : .....
Prénom : .....

Lien de parenté : □Grands parents □Nourrice □Voisin – Amis
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Nom : .....
Prénom : .....

Lien de parenté : □Grands parents □Voisin – Amis
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Enfant à besoins spécifiques

Pour nous permettre d'accueillir chacun selon ses spécificités, nous demandons aux parents dont les enfants ont des besoins spécifiques de nous en faire part.

Que ces besoins soient reconnus par les instances médicales ou non.

Au sein de chaque classe, nous nous concertons ensuite pour proposer l'accueil le plus adapté compte tenu de la structuration des différents groupes. Dans certains cas, nous ne pouvons pas inscrire l'enfant car notre structure ne pourra répondre à ses besoins.

COÛT DE LA SCOLARITÉ 2027-28

INSCRIPTION

Pour valider l'inscription pour l'année scolaire 2027/2028, merci de nous retourner ce document avec 2 mois de scolarité pour les mois de juillet et août. Cette somme n'est pas remboursable.

Pour les élèves non inscrits en école Montessori Here and Now en 2026/2027 le coût de **500 euros** de frais de dossier est à verser au moment de l'inscription. En septembre , les fiches d'informations, santé et image seront à nous remplir ; la convention et le règlement intérieur à nous retourner signé.

Coût de l'année scolaire 2027/2028

Frais de dossier pour tout élève non inscrit ans l'école Montessori Here and Now : 500 €

Frais d'écolage à payer lors de l'inscription au collège pour l'année 2027/2028 soit Juillet-Août : 1000 €

Écolage mensuel de septembre à juin de : 500 euros/ mois

Le cas échéant :
Frais de garderie de 17h30 à 18h30 : 7 euros de l'heure ou 60 euros le mois

Synthèse : Ecolage 6000 € (Juillet-Août) répartis sur 12 mois et 670 € de repas répartis sur 10 mois

L'inscription est faite pour l'année scolaire entière et la scolarité est due sauf déménagement.
Ces frais d'inscription seront encaissés à la confirmation de votre inscription après dépôt du dossier (sauf lorsque votre enfant est sur liste d'attente). Ils ne sont pas remboursables.

La scolarité est totalement due, y compris en cas de scolarisation à distance.

RÉINSCRIPTION

La réinscription **s'effectue fin mars**, début avril au plus tard et assure une place aux enfants pour la rentrée suivante. Au-delà de cette date, nous ne pourrons pas vous garantir de pouvoir accueillir votre enfant.

Pour cela, nous vous demandons de nous verser les deux mois d'été de scolarité (échelonnée si nécessaire sur les 4 derniers mois de l'année scolaire : mars, avril, mai, juin). Elle n'est pas remboursable.

RESTAURATION

Toute inscription d'élève est faite au titre de demi-pensionnaire. Les repas sont payables d'avance sous forme d'un forfait mensuel.

Montant des frais de restauration lissés sur l'année :

 67 €/mois/enfant (sur les 10 mois de scolarité).

 10 euros : Les parents des enfants ayant une alimentation spécifique lié à un problème médical peuvent apporter un panier repas dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité en vigueur. Les lunch box devront conserver les aliments à plus de 63°C et à moins de 4°C. Les systèmes avec une prise électrique autonome sont compatibles aussi Les frais sont alors de 10 euros par mois.

Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence, sauf pour une période supérieure **à 15 jours consécutifs** d'absence scolaire et sur justificatif médical communiqué au 1er jour d'absence prescrite.

Fournitures scolaires

Les cahiers et stylos utilisés en classe ou livres sont achetés au cours de l'année par l'école. La contribution annuelle demandée est de 50 euros par versement dédié.

Accueil et Remise aux parents

Les temps d'accueil et de remise aux parents (le cas échéant) sont gratuits de 8h00 à 8h30 et de 16h30 à 17h15.

Ateliers pédagogiques de 17h15 à 18h30 :

- Ponctuel : 7 euros/heure
- Forfait au mois : 60 euros

COÛT DE LA SCOLARITÉ

	Montant
Frais d'inscription (1ère année de cycle uniquement)	500 €
Écolage mensuel 1° enfant X Nb de mois	500 €*12 mois = 6000 €
Repas Lunch box	67€ *10 = 670 € ou 10*10 =100€
Ecolage mensuel 2ème enfant (10%)	450 €*12 mois =4500 €
Contribution aux fournitures scolaire	50 € par an par enfant
Garderie	
Total sans prestation annexe	€

Paiement par chèque ou par virement tous les 1ers du mois

Tout départ anticipé en cas de changement de domicile pour des raisons professionnelles en cours d'année, devra être précédé d'un préavis de deux mois, via une lettre recommandée minimum avec un justificatif. Le certificat de radiation sera fourni à réception du règlement total.

Pour tout autre cas, la scolarité est due pour l'année, y compris en cas d'organisation de l'école à la maison dû à des contraintes réglementaires, sauf dans le cas de force majeure et l'existence d'un motif légitime et impérieux.

Nota : Dans le cas où la responsabilité légale de l'enfant est partagée entre les deux parents séparés ou divorcés, les deux parties doivent signer ce règlement intérieur, qui vaut aussi acceptation de la convention éducative jointe.

(merci de parapher chaque page)

Fait à .....

Le .....

Signature des parents

Acceptation de la convention éducative et du règlement de l'école Montessori Here and Now

Nous, soussignés ……, parents* et/ou responsables légaux de l'enfant……, déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur (11 pages avec ce coupon réponse) et de la convention éducative de l'école Montessori Here and Now et en acceptons les termes.

Fait à :…… le : ……..

Signature(s) du ou des représentants légaux*précédée(s) de la mention « Lu et Approuvée » :

*Dans le cas où la responsabilité légale de l'enfant est partagée entre les deux parents séparés ou divorcés, les deux parties doivent signer ce règlement intérieur, qui vaut aussi acceptation de la convention éducative jointe.

Souhaitez-vous adhérer à l'Association Montessori de France (AMF) ?

L'AMF ne reçoit **aucun financement public**, l'adhésion représente un **soutien financier** non négligeable pour pouvoir mener à bien ses missions. L'adhésion représente aussi et surtout **un engagement en faveur des propositions de Maria Montessori**. Plus le mouvement Montessori sera dense, plus ses propositions en France auront du poids pour mettre en lumière les lois naturelles du développement de l'enfant et assurer la protection de sa personnalité.

L'adhésion à l'AMF d'un montant annuel de 10 euros pour les parents d'enfants scolarisés dans les écoles Montessori donne droit à :

- **la publication d'annonces en ligne,**
- **à la réception du bulletin "Le LIEN" deux fois par an, et à la consultation de nos archives électroniques depuis 2015,**
- **aux tarifs préférentiels lors d'événements, de colloques ou de séminaires.**
- **l'accès à un espace adhérent depuis notre site Internet avec différentes informations selon votre groupe.**

Si oui, merci de vous connecter directement au via ce lien
https://www.montessori-france.asso.fr/page/162214-adherer-en-ligne